

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 3 mars 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
M. Dale Langille, conseiller n° 3;  
M. Michael Houle, conseiller n° 4;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.  
Diane Lawrence, secrétaire

**VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

**2015-03-049**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

**2015-03-050**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2015**

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2015 ainsi que les listes de chèques émis durant le mois de février 2015 au montant de 40 788.75\$ et pour les salaires au montant de 12 580.06 \$ soient acceptés tel que présentés.

**ADOPTÉE**

**2015-03-051**

**PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2014**

Attendu que l'avis public du dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur a été affiché selon l'article 176.1 du code municipal du Québec;

Attendu que les membres du conseil ont en main le rapport financier 2014;

Attendu que monsieur Michel Beaulieu, CPA-CA pour la firme Michel Beaulieu, CPA, présente les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année 2014 selon la nouvelle présentation :

Avec : Des revenus de	966 396 \$
Des dépenses de	- 942 897 \$
Conciliation à des fins fiscales / incluant appropriation de surplus	+ 122 765 \$
<b>Avec un surplus de</b>	<b>146 264 \$</b>

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le rapport financier soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**2015-03-052**

**MANDAT DE VÉRIFICATION 2015**

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers d'accorder le mandat de vérification pour l'exercice financier 2015 à la même firme qu'en 2014, soit à Michel Beaulieu CPA, conformément à l'article 966 du *Code municipal*.

**ADOPTÉE**

**DÉLÉGATION**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LOISIRS – FÉVRIER 2015**

Monsieur Simon St-Michel, agent de développement du loisir en milieu rural, dépose son rapport d'activité de loisirs pour le mois de février 2015.

**RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Mme Dany Dupuis, inspectrice municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de février 2015.

Nombre de permis émis :	2
Valeur des travaux :	35 000 \$

**RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de février 2015.

**RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE**

La consommation de l'eau potable a été de 52 934 gallons par jour durant le mois de février. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

**RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

**2015-03-053**

**POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO À L'ÉGARD DE TOUTES SITUATIONS D'AGRESSIVITÉ, D'INTIMIDATION ET DE MENACE**

- Considérant que le Village de Hemmingford reconnaît aux citoyens le droit d'obtenir des renseignements clairs de la part des élus et des fonctionnaires;
- Considérant que le Village de Hemmingford reconnaît aussi que les citoyens peuvent exprimer civilement leur désaccord face aux décisions prises par le conseil et appliquée par les fonctionnaires;
- Considérant que le Village de Hemmingford ne tolère en aucun temps :
- Tout acte de violence physique envers un membre du conseil, un fonctionnaire ou à leurs proches et qui découle de son statut d'élus ou de fonctionnaires;
  - Toute manifestation de violence verbale ou écrite envers les élus et les fonctionnaires dans le cadre de leur travail, qu'il s'agisse de menace, d'intimidation, de libelle diffamatoire, de chantage, toutes formes de harcèlement, propos injurieux ou grossiers;

- Tout acte à caractère répétitif. C'est l'accumulation ou l'ensemble de ces conduites qui peut devenir du harcèlement;
- Tout acte de vandalisme sur les biens des élus et des fonctionnaires à cause de son statut d' élu ou de fonctionnaire de la municipalité;
- Tout comportement perturbateur dans les locaux de la Ville;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le Village de Hemmingford établit trois types d'intervention, soient :

**1- L'avertissement administratif**

Lettre signée par le maire qui rapporte les faits et demande au citoyen de cesser ses actes. (Expressions méprisantes, blessantes, propos grossiers ou injurieux, juron contre un élu ou un fonctionnaire, insultes, etc.)

**2- La mise en demeure**

Lettre expédiée par les avocats du Village de Hemmingford qui rapporte les faits, ordonne au citoyen de cesser et l'avise qu'en cas de récidive, d'autres mesures seront prises. (Intimidation, menace, désordre ou comportement perturbateur, etc.)

**3- La plainte à la Sûreté du Québec**

Plainte déposée en vertu du Code criminel (voies de fait ou tentative, bris de matériel, vandalisme, menaces pouvant causer la mort ou des blessures graves, intimidation, inconduite ou comportement perturbateur, etc.)

La municipalité du Village de Hemmingford croit fermement que la violence doit toujours être considérée comme inacceptable et qu'elle ne fait pas partie du travail réalisé par ses élus et fonctionnaires.

**ADOPTÉE**

## **CORRESPONDANCE**

**2015-03-054**

**SERVICE D'URBANISME –PREMIÈRE LIGNE**

Attendu que Monsieur Sylvain Provencher offre ses services pour être disponible pour toutes questions pertinentes de la part des employés municipaux ou élus municipaux sur des dossiers du village;

Attendu que Madame Dupuis et Mme Lawrence ont utilisé ce service en 2014;

Attendu que le prix pour ce service offert, du 22 mars 2015 au 22 mars 2016, est de 370\$ + taxes;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que les services de la firme Provencher urbaniste soit retenu pour le terme ci-haut mentionné pour un montant de 370\$ + taxes.

**ADOPTÉE**

**2015-03-055**

**AVRIL – MOIS DE LA JONQUILLE**

Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

- Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;
- Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;
- Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;
- Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;
- Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille
- Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**ADOPTÉE**

**2015-03-056**

**ADHÉSION – CARREFOUR ACTION MUNICIPALE**

- Attendu qu'il est recommandé de renouveler notre adhésion au Carrefour Action Municipale afin d'obtenir tous les services nécessaires à la mise en place et au suivi de la Politique Familiale et la Politique municipalité Amis des Aînées pour Hemmingford;
- Attendu que le colloque annuel aura lieu les 7, 8 et 9 mai 2015 à Montmagny et que le coût d'inscription est de 260\$ taxes incluses;
- Attendu que Pascale Giroux (Village) et Sylvie Dubuc (Canton) seraient intéressées à assister à ce colloque tel que l'an dernier;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la municipalité devienne membre de Carrefour Action municipale au tarif de 72.00\$ + taxes;
- Que le conseil municipal autorise Pascale Giroux à assister à ce colloque;
- Que la municipalité est responsable des frais d'inscription pour Mme Giroux au montant de 260\$ taxes incluses;
- Que la municipalité du Village partagera à 50% avec le Canton de Hemmingford les frais de déplacement, de séjour et des repas de ceux-ci.

**ADOPTÉE**

**2015-03-057**

**PARRAINAGE DES NOUVEAUX MEMBRES – CHAMBRE DE COMMERCE JARDINS DE NAPIERVILLE**

- Attendu que le mandat de la Chambre de commerce Jardins de Napierville est de protéger l'économie locale, de protéger les emplois, d'offrir des rabais et des promotions;

Attendu que la chambre de commerce des Jardins de Napierville nous offre une adhésion gratuite jusqu'au 31 mai 2015;

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford désire adhérer à la chambre de commerce Jardins de Napierville;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la municipalité du Village de Hemmingford envoie les informations demandées afin de mettre à jour le dossier;
- Que la municipalité devienne membre de la Chambre de commerce Jardins de Napierville au montant de 300\$+ taxes et ce, du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2016.

**ADOPTÉE**

**2015-03-058**

**SOUTIEN MORAL – MURS COMMÉMORATIF DES SOLDATS CANADIENS**

Attendu que le Canada n'a pas encore rendu hommage adéquatement dans un lieu convenable et accessible au public en tout temps, aux noms de tous les soldats tombés au champ d'honneur dans des missions de guerre ou de maintien de la paix;

Attendu que plus de 115 000 soldats sont enterrés dans soixante-trois pays et des centaines de cimetières;

Attendu que leurs restes, selon la loi, ne peuvent être rapatriés au Canada;

Attendu que nous devons créer un sanctuaire national convenable pour nos soldats tombés au champ d'honneur;

Attendu que nous pourrions montrer notre gratitude et notre respect pour leur sacrifice en leur rendant un hommage adéquat;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford demande que le gouvernement adopte le projet de loi d'initiative parlementaire C-417, loi portant sur la création d'un mur commémoratif de soldats tombés au champ d'honneur.

**ADOPTÉE**

**2015-03-059**

**BOURSES POUR FINISSANT – ÉCOLES SECONDAIRES POUR NOTRE TERRITOIRE**

Considérant que les enfants de notre territoire vont à l'école CVR pour les anglophones et à l'école Louis Cyr pour les francophones;

Considérant qu'il est important de continuer à reconnaître les efforts de nos enfants;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Qu'un montant de \$100.00 soit accordé à chaque école suivante :
  - o École Chateauguay Valley regional (CVR Educational Foundation)
  - o École secondaire Louis Cyr

pour la remise des bourses en reconnaissance des efforts des enfants.

- Que Monsieur le maire Drew Somerville soit nommé pour la remise de cette bourse de l'école Louis Cyr, le 18 juin 2015.

- Que Monsieur le maire Drew Somerville soit nommé pour la remise de cette bourse de l'école Chateauguay Valley regional, le 21 juin 2015.

**ADOPTÉE**

## **QUESTIONS DIVERSES**

**2015-03-060**

### **PANIERS DE FLEURS POUR L'EMBELLISSEMENT DU TERRITOIRE**

Monsieur Claude Beauvais suggère l'installation

- d'un nombre de 18 paniers (50\$) pour embellir le village;
- 4 demi-lunes pour les lampadaires (20\$) de l'édifice municipal;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un nombre de 18 paniers et 4 demi-lunes soient commandés de Claude Beauvais pour la saison 2015 au même tarif que l'an dernier.

**ADOPTÉE**

**2015-03-061**

### **PAIEMENT DE LA MOITIÉ DES FRAIS DE PLOMBERIE – CLIENT 176**

Considérant que le client #176 nous a transmis une lettre demandant l'annulation des frais de visite du plombier en lien avec les travaux de la rue Frontière;

Considérant que tous les citoyens de la rue Frontière ont eu droit à une visite du plombier et ce, gratuitement pour la vérification des installations;

Considérant que le client #176 n'a pu être présent lors de cette visite, ce qui a engendré des coûts supplémentaire;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford paie la moitié des frais de visite du plombier pour un montant de 41.39\$.

**ADOPTÉE**

**2015-03-062**

### **APPROBATION DES COMPTES PAYABLES**

Attendu que la secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer au 3 mars 2015 pour un montant de 57 135.45\$.

Attendu que la secrétaire-trésorière confirme que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement que les comptes à payer en date du 3 mars 2015 soient payés au montant de 57 135.45\$ et pour les salaires au montant de 10 000.00\$ .

**ADOPTÉE**

## **PÉRIODE DE QUESTION**

2015-03-063

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h50 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

---

Drew Somerville, Maire  
Maire.

---

Amélie Latendresse  
Directrice générale et Secr.-très.

---

---